

# Paris, un enjeu capital

*Matthieu Jeanne*<sup>1</sup>

Depuis bientôt deux décennies, le rôle joué par Paris en Île-de-France a changé. Longtemps, la capitale était perçue comme un espace fermé sur lui-même, en forte opposition à la banlieue. Aujourd'hui, le centre et la première couronne tendent au moins à certains endroits à s'homogénéiser. Ainsi, les sièges sociaux des grandes entreprises longtemps concentrés à Paris sont désormais installés aux marges extérieures du boulevard périphérique, dans et autour du quartier de la Défense et dans les villes nouvelles. Par ailleurs, malgré une récente reprise démographique, Paris connaît une baisse de sa population en raison de soldes migratoires constamment négatifs<sup>2</sup>. On sait que, chassés par le renchérissement de l'immobilier, les ménages parisiens, appartenant majoritairement aux classes moyennes et aux classes supérieures, sont nombreux à investir les espaces de proche banlieue<sup>3</sup>. Enfin, même le territoire politique parisien semble lentement rompre son isolement avec la banlieue. En effet, à la suite de la chute du fief chiraquien en 2001 et de la victoire de la gauche à Paris, de nouvelles relations se sont peu à peu établies entre la Ville de Paris et les communes de banlieue limitrophes. Et si, depuis 2007, le gouvernement souhaite donner naissance à une structure intercommunale incluant la capitale, c'est à Bertrand Delanoë et son équipe que revient l'initiative en fondant

1. Doctorant-chercheur à l'Institut français de géopolitique, université Paris-VIII.

2. Paris a enregistré un déficit migratoire de 230 000 personnes entre 1982 et 1999. Source : INSEE, RGP.

3. Contrairement à une idée reçue, les classes populaires sont nombreuses à quitter Paris dans les années 1990, mais elles ne sont pas les seules. Bien au contraire, de 1990 à 1999, 74 % des 300 000 chefs de ménage qui ont quitté Paris appartenaient aux classes moyennes et supérieures. L'embourgeoisement de la capitale n'est donc pas qu'une question d'éviction des classes populaires hors de la capitale. C'est un phénomène qui résulte principalement de l'investissement de la capitale par de nouveaux habitants, parmi lesquels les classes supérieures sont surreprésentées [Massot, 2007, p. 107].

un syndicat d'études, Paris Métropole, qui réunit de nombreuses collectivités territoriales.

Cependant, la primauté économique, culturelle et sociologique de Paris en fait toujours un espace particulier au sein de la métropole. La capitale demeure un territoire politique exceptionnel : à la fois ville et département, à elle seule plus peuplée qu'une bonne partie des régions françaises, la capitale représente un enjeu géopolitique de taille. Depuis 1977<sup>4</sup>, son contrôle attise d'intenses rivalités. De fait, la ville représente un enjeu financier majeur grâce à l'ampleur des recettes fiscales, un enjeu politique de premier ordre grâce à l'exceptionnelle densité de postes électifs<sup>5</sup> et au contrôle d'un appareil administratif comparable à certains ministères, mais aussi enjeu symbolique grâce au rôle unique dévolu au maire de Paris et à la couverture médiatique qui lui est offerte<sup>6</sup>.

De plus, désormais, l'enjeu géopolitique de Paris dépasse l'échelle municipale. La ville est un maillon central de la structure métropolitaine en gestation et partage de nombreuses compétences avec la région. Malgré les projets de redécoupage administratif, dans quelle mesure Paris demeure-t-elle au cœur des enjeux géopolitiques métropolitains ? Quelle place particulière occupe la capitale dans la bataille électorale régionale de 2010 ?

### **Le comportement électoral parisien à contre-courant du territoire régional**

Le territoire francilien a connu jusqu'à la décennie 1990 une géographie électorale relativement stable marquée par des contrastes spatiaux très forts. En effet, cimentée par quelques systèmes géopolitiques locaux très solides, l'Île-de-France s'est organisée pendant plusieurs décennies autour d'un système concentrique assez simple. Au centre, la capitale est conquise par Jacques Chirac en 1977 lors de la première élection du maire au suffrage universel. Elle devient rapidement

4. En 1977, Paris retrouve le statut commun des municipalités : le maire de Paris est élu au suffrage universel indirect, au sein du Conseil de Paris, en application de la loi du 31 décembre 1975. Jusqu'alors le président du Conseil de Paris ne disposait pas de pouvoir réel face au préfet de police nommé par le gouvernement.

5. 163 conseillers de Paris, 20 mairies d'arrondissements, 21 députés et de nombreuses sociétés d'économie mixte.

6. Le traitement médiatique offert à l'Hôtel de Ville apparente la municipalité aux institutions nationales. Comme à l'Élysée ou au Sénat, l'ensemble des quotidiens et des médias audiovisuels possèdent un correspondant accrédité à l'Hôtel de Ville. Cette position exceptionnelle offre une couverture médiatique sans égale avec celle des maires des grandes villes, des parlementaires, ou même des chefs de parti. Les discours et les décisions du maire de Paris sont parfaitement relayés par la presse.

## HÉRODOTE

le fief du leader gaulliste sur lequel il s'appuie pour organiser sa conquête de l'Élysée. Autour de ce fief, la petite couronne est massivement contrôlée par le Parti communiste depuis les années 1930, à l'exception du sud-ouest des Hauts-de-Seine, contrôlé par les gaullistes. Enfin, à la périphérie, la grande couronne est plus partagée. Les franges rurales de Seine-et-Marne et des Yvelines, comme les banlieues favorisées de l'Ouest, sont marquées par un vote très conservateur. Les autres espaces sont politiquement moins marqués. Au total, ces oppositions spatiales aboutissent pendant près d'une trentaine d'années à un certain équilibre politique au sein de la région francilienne : l'ancrage à droite de la capitale est contrebalancé par l'orientation à gauche des banlieues dans leur ensemble. Le poids de la capitale et des Hauts-de-Seine favorise néanmoins les gaullistes opposés aux communistes dans le contrôle de l'exécutif régional. Cette relative stabilité commence à s'effriter à la fin des années 1980 sous le double effet du déclin des positions de la droite parisienne et de l'érosion de la gauche francilienne.

### Le reflux de la droite à Paris

Depuis 1974, la droite connaît un important reflux électoral aux élections présidentielles. Cette évolution se solde lors des élections présidentielles de 2007 par un résultat historique, passé relativement inaperçu : alors que les électeurs parisiens amplifiaient jusqu'alors de 5 à 10 points par rapport à la moyenne nationale le résultat du candidat de droite, ils ont cette fois amplifié de près de 3 points, il est vrai dans un élan de participation inédit, celui de la candidate socialiste.

TABLEAU 1. – LA DROITE AU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES  
(EN % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS)

	1974	1981	1988	1995	2002	2007
France entière	50,87	49,28	36,50	43,81	38,03	34,53
Paris	56,47	56,49	45,17	51,38	42,88	36,31
Plus-value de la droite à Paris	5,80	7,21	8,67	7,57	4,85	1,78

Au premier tour des élections présidentielles, la droite obtient toujours de meilleurs résultats à Paris qu'à l'échelle nationale, mais la différence s'est considérablement réduite. Aux trois scrutins au cours desquels le candidat Jacques Chirac est également maire de la capitale (1981, 1988, 1995), les électeurs parisiens ont amplifié de plus de 7 points par rapport à la moyenne nationale le résultat de

*Hérodote*, n° 135, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

la droite. C'est le résultat d'un travail d'encadrement et de maillage politique de l'ensemble du territoire parisien mené par le RPR. Quand le leader gaulliste quitte la mairie, la différence entre le résultat parisien et le résultat national s'affaiblit peu à peu. Au total, la droite a perdu en trente-trois ans plus du tiers de sa base électorale.

TABLEAU 2. – COMPARAISON DES RAPPORTS GAUCHE-DROITE  
PARIS-FRANCE ENTIÈRE AU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES  
(EN % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS)

	1974	1981	1988	1995	2002	2007
Rapport gauche/droite niveau national	0,85	0,90	1,18	0,72	0,72	0,80
Rapport gauche/droite niveau parisien	0,66	0,67	0,79	0,60	0,76	0,90
Différence	0,21	0,23	0,39	0,12	-0,40	-0,10

Ainsi, en 2002, pour la première fois depuis près de trente ans, malgré la présence de Jacques Chirac candidat pour un second mandat, le rapport gauche/droite est plus élevé à Paris que dans l'ensemble de la France. La décennie 1990 apparaît donc comme une période charnière dans la mutation politique de la capitale. Paradoxalement, la gauche gouvernementale bénéficie peu – au moins aux premiers tours des scrutins – du déclin tendanciel de la droite parisienne.

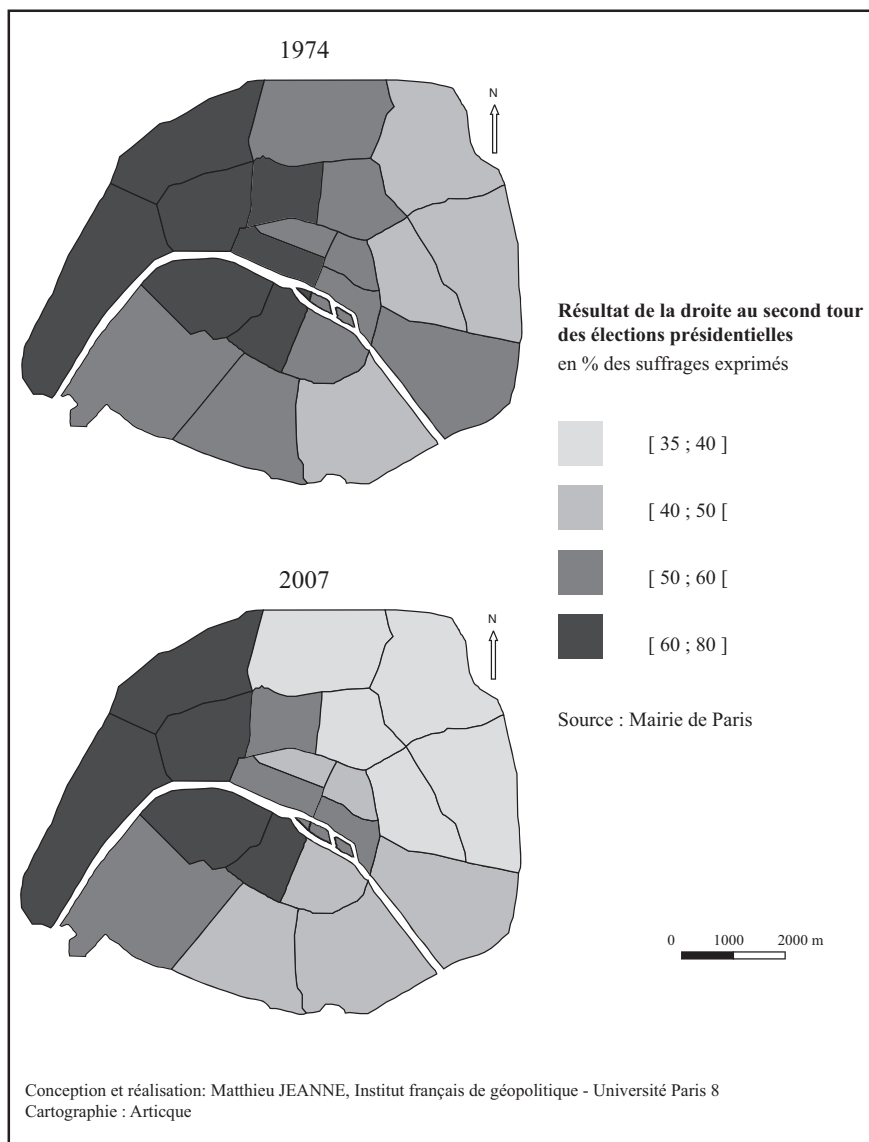
TABLEAU 3. – ÉVOLUTION DE LA GAUCHE AU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS  
PRÉSIDENTIELLES À PARIS (EN % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS)

	1974	1981	1988	1995	2002	2007
Gauche gouvernementale	37,34	37,65	35,87	30,69	32,52	32,96
Écologistes	2,32	4,07	3,64	3,63	7,38	1,53
Gauche + écologistes	39,66	41,72	39,51	34,32	39,9	34,49

Hérodote, n° 135, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

Si l'on exclut les écologistes, elle connaît même une baisse par paliers successifs. Seul le rattachement des Verts à la gauche plurielle a permis de masquer ce déclin tendanciel de la gauche traditionnelle. La gauche, écologistes compris, se stabilise alors autour de 40 %, excepté les scrutins de 1995 et de 2007 où elle pâtit d'une forte abstention, et en 2007 de la concurrence au centre de François Bayrou.

CARTE 1. – LA DROITE À PARIS 1974 À 2007  
SECOND TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



Hérodote, n° 135, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

Ainsi, de 1974 à 2007, la gauche et la droite traditionnelles réunies passent de près de 95 % des suffrages à 69 %. Ce déclin se fait au profit de l'extrême gauche et de l'extrême droite jusqu'en 2002 et du centre avec la candidature de François Bayrou en 2007.

Le reflux de la droite à Paris est d'abord le fruit d'une bipolarisation accrue de l'espace politique. Le fief du nord-est s'est renforcé et étendu en 2007 : le vote de gauche, socialiste et non plus communiste, y est plus élevé et l'assise territoriale s'est étendue à l'ouest en intégrant les X<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements. Le déclin de la droite résulte également du basculement à gauche du centre parisien : les II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements. À l'ouest, le fief conservateur n'est pratiquement pas atteint : si, aux frontières orientales, le vote de droite est moins hégémonique, il s'est au contraire renforcé dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement.

#### Le glissement à droite de l'Île-de-France

À l'échelle régionale, depuis trente-cinq ans, l'ensemble des départements franciliens connaît une mutation contraire à celle observée à Paris. En effet, paradoxalement, malgré la conquête de l'exécutif régional par la gauche en 1998 et le renforcement de ses positions en 2004, on note un glissement à droite de l'ensemble des espaces périphériques de l'agglomération parisienne.

TABLEAU 4. – ÉVOLUTION DES RAPPORTS DE FORCE GAUCHE/DROITE  
AU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES  
EN ÎLE-DE-FRANCE, EXCEPTÉ PARIS  
(EN % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS)

	1974	1981	1988	1995	2007
Gauche	52,96	54,99	53,26	45,06	46,63
Droite	47,04	45,01	46,74	54,94	53,37
Plus-value régionale de la gauche*	3,77	3,24	- 0,75	- 2,29	- 0,30

\* La plus-value est la différence entre le résultat régional et le résultat national.

En Île-de-France hors Paris, la gauche connaît un important reflux aux élections présidentielles. Ainsi, depuis 1988, les électeurs de banlieue<sup>7</sup> accordent plus

7. Le terme de banlieue ne se limite pas aux espaces périphériques défavorisés socialement, mais il comprend l'ensemble des territoires périphériques de l'agglomération parisienne. Malgré l'importance des espaces ruraux, par commodité nous retenons les sept départements franciliens

HÉRODOTE

massivement leurs suffrages à la droite que les électeurs de la France entière, alors qu'ils privilégiaient auparavant nettement le candidat de gauche. Depuis 1995, la gauche est devenue minoritaire, même si son déclin semble stabilisé en 2007, grâce à un fort regain de participation qui a globalement profité plus à Ségolène Royal qu'à Nicolas Sarkozy<sup>8</sup>.

TABLEAU 5. – ÉVOLUTION DE LA DROITE AU PREMIER TOUR  
DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES (EN % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS)

	2002	2007
Paris	40,43	36,33
Sept départements	34,77	35,60
Île-de-France	35,83	35,73

La droite bénéficie assez peu du déclin de la gauche : elle progresse faiblement dans l'ensemble des sept autres départements franciliens de 2002 à 2007. C'est une confirmation de la dissociation des comportements électoraux entre Paris et la banlieue : poussée à gauche dans Paris, et poussée, même faible, à droite en banlieue. Certes, les candidats de droite continuent à obtenir de meilleurs résultats dans Paris *intra muros* qu'en banlieue, mais l'écart est devenu négligeable. Le poids des candidats en lice a pu jouer un rôle dans cette évolution. En 2007, Nicolas Sarkozy a rassemblé très largement les électeurs de droite au premier tour en banlieue ouest<sup>9</sup> contrairement à Jacques Chirac qui, en 2002, a faiblement mobilisé les électeurs de son fief parisien perdu<sup>10</sup>.

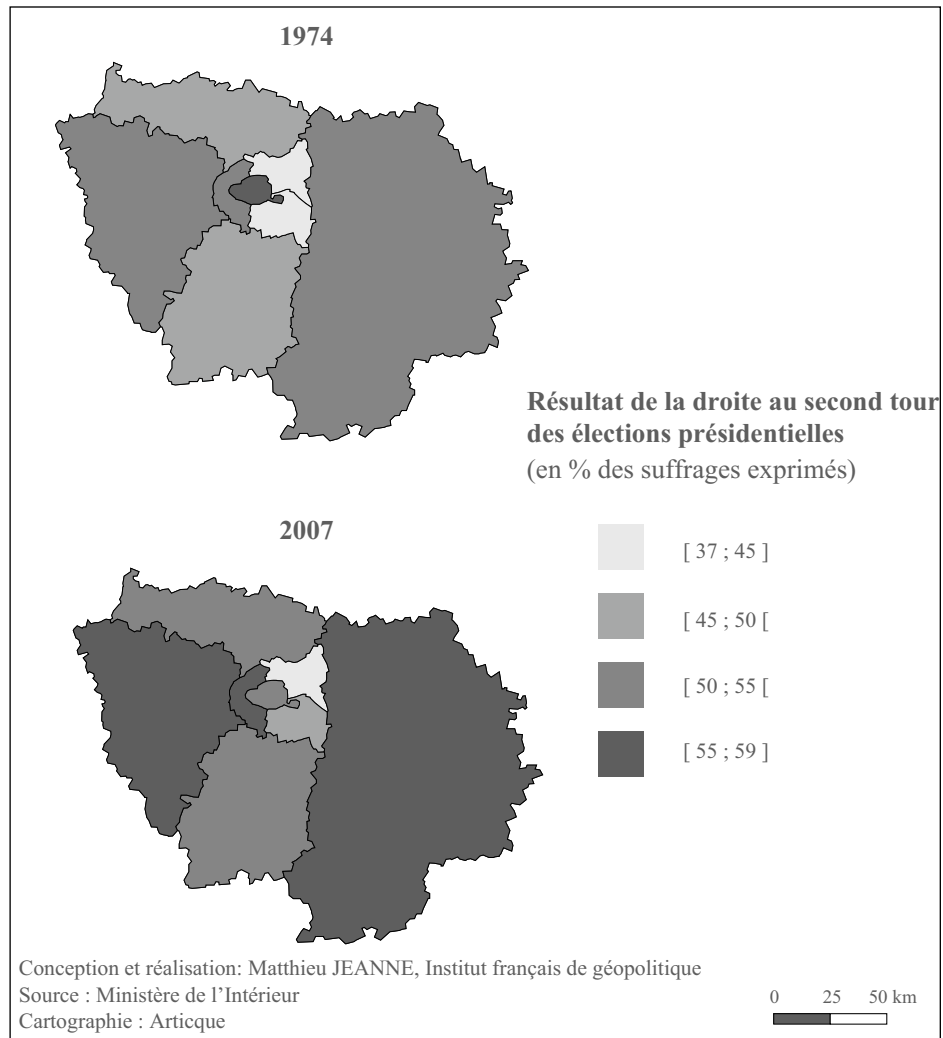
(Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise).

8. Ce sont les trois départements de la petite couronne qui marquent le plus cette tendance. En Seine-Saint-Denis, Ségolène Royal capte plus de 81 % des électeurs nouvellement exprimés en 2007 (par rapport au dernier scrutin présidentiel où la gauche et la droite s'étaient affrontées au second tour, en 1995). Elle gagne ainsi plus de 64 000 voix. Dans le Val-de-Marne, la candidate socialiste en attire 67 % et dans les Hauts-de-Seine 60 %.

9. Dans les Hauts-de-Seine, Nicolas Sarkozy obtient au premier tour plus de 38 % des suffrages exprimés, améliorant de plus de 14 points le résultat obtenu par Jacques Chirac cinq ans plus tôt.

10. En 1995, Jacques Chirac, encore maire de Paris, réussit à rassembler 32,19 % des suffrages exprimés dès le premier tour du scrutin présidentiel. Sept ans plus tard, le fief parisien est tombé à gauche ; l'ancien maire obtient au premier tour du scrutin présidentiel 24,01 % des suffrages exprimés. Il perd plus de 92 000 voix entre les deux élections.

CARTE 2. – LA DROITE EN ÎLE-DE-FRANCE DE 1974 À 2007



Herodote, n° 135, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2009.



À l'intérieur de l'espace francilien, sur le long terme, l'évolution du rapport gauche/droite suit un schéma concentrique parfait à l'échelle départementale. En effet, de 1974 à 2007, alors que la gauche a progressé à Paris aux deuxièmes tours des scrutins présidentiels<sup>11</sup>, elle a reculé nettement dans la petite couronne, et plus massivement encore dans les quatre départements de la grande couronne. En 2007, seuls la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne – de justesse – ont placé la candidate socialiste en tête au second tour des élections présidentielles. Trente-trois ans plus tôt, la gauche était majoritaire également en Essonne et dans le Val-d'Oise, et la droite ne menait que d'une courte tête dans les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne.

*Des phénomènes politiques clairement spatialisés et séparés :  
le vote écologiste et le vote Front national*

Au-delà des évolutions globales des deux grands camps politiques, deux courants politiques connaissent des géographies opposant fortement Paris et les espaces périphériques : le vote écologiste et le vote d'extrême droite. Le courant écologiste a émergé en Île-de-France au début des années 1990. Aux élections régionales de 1992, représenté par deux formations – Génération écologie et les Verts –, il obtient plus de 18 % des suffrages et 38 conseillers régionaux, profitant largement du discrédit dont souffre à cette date le Parti socialiste. Néanmoins, avant l'abandon de la stratégie « ni droite, ni gauche » en 1993, aucune géographie claire du vote ne se dessine. Le mouvement écologiste ne s'implante localement qu'à partir des élections municipales de 1995 : les écologistes obtiennent alors plus de 7 % des suffrages sur l'ensemble de la capitale, et plus de 10 % dans plusieurs arrondissements<sup>12</sup>. L'ancrage parisien des Verts est confirmé aux élections européennes de 1999 et au premier tour des municipales de 2001. On le sait, ces deux scrutins de liste sont les plus favorables aux écologistes. La commune et l'Union européenne offrent, aux yeux des électeurs, des cadres d'action privilégiés pour la défense de l'environnement. En effet, la commune et les structures intercommunales, dans lesquelles elle s'intègre, sont en charge de la gestion des espaces verts, du Plan local d'urbanisme, du traitement des déchets ménagers, de la distribution de l'eau

11. Ségolène Royal obtient à Paris en 2007 un résultat de plus de 6 points supérieur à celui de François Mitterrand en 1974, en réunissant 49,81 % des suffrages exprimés. Ce dernier était parvenu, au mieux, à rassembler 46,44 % des suffrages en 1981, malgré ses succès nationaux de 1981 et de 1988.

12. Dans les VI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> arrondissements, des militants associatifs écologistes qui n'appartiennent pas aux Verts obtiennent respectivement 10,15 % et 10,17 % des suffrages exprimés.

et des aménagements de voirie pour les piétons et les cyclistes<sup>13</sup> : autant de moyens concrets et efficaces, mais aussi peu contraignants<sup>14</sup>, de préserver l'environnement.

À l'échelle européenne, le Parlement dispose aujourd'hui d'un pouvoir de codécision pour les questions environnementales – à l'exception du nucléaire et de l'agriculture – qui le met sur un pied d'égalité avec le Conseil de l'Union européenne. Ce mode décisionnel réservé à quelques domaines – notamment l'éducation et la recherche – donne une place nouvelle à l'environnement dans le débat électoral. Il favorise par conséquent le vote écologiste qui peut apparaître comme un vote utile. Ainsi, conscients des limites du pouvoir du Parlement européen en matière économique, certains électeurs de gauche peuvent préférer envoyer un message écologique fort à des eurodéputés plus aptes à adopter des normes européennes relatives à la pollution de l'air, au changement climatique ou à la protection de la diversité qu'à juguler la crise économique. À l'opposé, chez les électeurs eurosceptiques, le sentiment que les institutions européennes sont opaques et éloignées des citoyens, dévalorise le scrutin européen. Le vote peut alors offrir l'occasion de manifester aux grandes formations politiques comme le Parti socialiste le mécontentement des électeurs. À gauche, ce sont les formations concurrentes qui profitent de l'expression de ce désaveu : ce fut le cas des radicaux de gauche au scrutin de 1994<sup>15</sup>, c'est le cas des Verts depuis 1999. Vote utile ou vote sanction, le vote écologiste tire donc pleinement profit du scrutin européen. C'est ainsi qu'en 2009, valorisés par des têtes de liste très médiatisées – Daniel Cohn-Bendit et Eva Joly –, les Verts ont obtenu un résultat inédit à Paris et en Île-de-France.

TABLEAU 6. – LES VERTS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2009  
(EN % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS)

	<i>Verts</i>	<i>Verts/Gauche</i>
Paris	27,46	58,17 %
Ensemble de l'Île-de-France	20,86	51,18 %
Île-de-France sans Paris	19,08	48,90 %
France	16,28	41,46 %

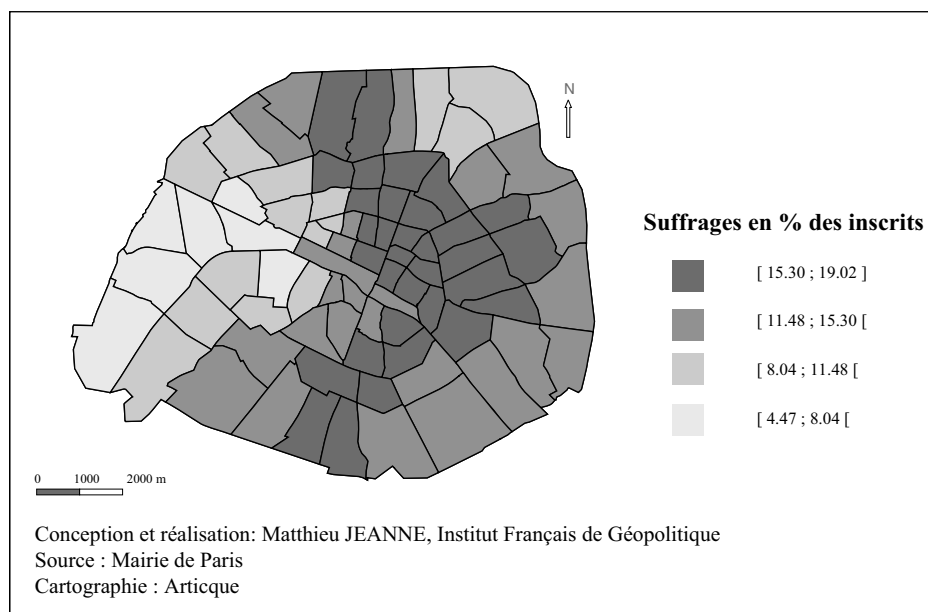
Hérodote, n° 135, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

13. Malgré les nombreuses critiques dont ils ont fait l'objet, les aménagements de voirie à Paris (couloirs de bus, pistes cyclables) semblent avoir été bien acceptés par la population. Les réticences observées n'ont pas eu d'impact sur le résultat du scrutin municipal de 2008.

14. Ils demeurent des moyens beaucoup plus « acceptables » que la mise en place d'une fiscalité dissuasive (taxe carbone envisagée par Nicolas Sarkozy ou hausse de la TIPP sur le diesel envisagée un temps par Lionel Jospin) ou le développement de parcs d'éoliennes, tâches ô combien plus impopulaires qui incombent à l'État.

15. La liste radicale était alors conduite par Bernard Tapie. Elle avait rassemblé 12,03 % des suffrages exprimés, à peine moins que le PS mené par Michel Rocard (14,49 %).

CARTE 3. – LE VOTE ÉCOLOGISTE À PARIS EN 2009  
LISTE EUROPE-ÉCOLOGIE AU SCRUTIN EUROPÉEN



Ainsi, comme en 1999, le comportement électoral des Parisiens aux élections européennes de 2009 s'est distingué de celui des autres Franciliens: la liste écologiste a obtenu de bien meilleurs résultats à Paris qu'en banlieue. Pour la première fois, elle devient – de justesse – la première force politique de gauche. Au sein des communes de plus de 20 000 habitants, en tenant compte de la forte abstention, Paris est la ville qui a accordé les meilleurs résultats à la liste Europe-écologie<sup>16</sup>. Seule la ville de Montreuil-sous-Bois, dont Dominique Voynet est maire, a sérieusement concurrencé Paris<sup>17</sup> où, à l'évidence, l'implantation locale des élus écologistes a favorisé le succès de la liste Cohn-Bendit.

16. 13,4% des inscrits ont accordé leurs suffrages à la liste écologiste. Avec une abstention aussi forte et différenciée selon les territoires, seul le calcul en fonction des inscrits permet d'établir de solides comparaisons spatiales.

17. La liste menée par Daniel Cohn-Bendit y obtient 29,07% des suffrages exprimés mais avec une abstention beaucoup plus élevée.

À l'échelle des quartiers parisiens, le vote écologiste connaît depuis 1999 une géographie stable. Les Verts confirment leur implantation dans deux espaces bien définis, dans lesquels ils obtiennent près de 20 % des suffrages inscrits et plus de 35 % des suffrages exprimés : sur la rive gauche, le Quartier latin et son extension méridionale à l'est du XIV<sup>e</sup> arrondissement, sur la rive droite, un quart nord-est ceint par l'axe des Fermiers généraux auquel s'ajoutent le quartier de Belleville et le XVIII<sup>e</sup> arrondissement.

Le vote d'extrême droite connaît quant à lui une évolution opposée à celle du vote écologiste. Dans l'ensemble, il connaît une décrue en Île-de-France – accentuée par le départ de Marine Le Pen – puisque, depuis 2004, il a perdu au scrutin européen près de la moitié de ses électeurs<sup>18</sup>. Surtout, il se concentre aux marges de l'espace francilien.

Cette géographie s'explique principalement par le fort reflux du Front national au centre de l'agglomération.

TABLEAU 7. – LE VOTE FN AU SCRUTIN EUROPÉEN À PARIS ET EN FRANCE  
(EN % DE SUFFRAGES EXPRIMÉS)

	<i>Euro 1984</i>	<i>Euro 1989</i>	<i>Euro 1994</i>	<i>Euro 1999</i>	<i>Euro 2004</i>	<i>Euro 2009</i>
France	10,95	11,73	10,52	8,18	10,12	6,34
Paris	15,2	14,07	9,28	7,45	5,57	2,70

À Paris, comme le montre le tableau, l'extrême droite perd régulièrement son électorat depuis vingt-cinq ans. Alors que la capitale avait vu l'ascension politique du Front national de Jean-Marie Le Pen au début des années 1980, notamment dans le quartier de Belleville, c'est dans cette même ville que l'extrême droite connaît désormais ses résultats les plus faibles.

18. Voir « Élections européennes : le FN résiste mieux dans le Nord », Interview de Jérôme Fourquet, directeur adjoint du département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'institut IFOP, dans *Le Monde* du 26 juin 2009. Le FN est passé de 234 893 électeurs à 123 199 sur l'ensemble de l'Île-de-France.

**À l'origine des comportements électoraux opposés,  
des évolutions géopolitiques et socioéconomiques distinctes**

*Le poids de la géopolitique locale : la fin du système chiraquien à Paris*

Incontestablement, le reflux de la droite parisienne se confond avec l'histoire de la formation géopolitique mise en place par Jacques Chirac de 1977 à 1995 : un système politique s'appuyant sur la mainmise sur l'ensemble du territoire parisien dans le double but de priver la gauche de la représentation des quartiers populaires et de donner au candidat élyséen une image plus consensuelle. Le déclin de la droite, même aux scrutins nationaux, est lié à l'usure de ce système. Conquise en 1977, la capitale est une véritable « machine de guerre présidentielle » : elle offre au chef gaulliste le moyen de résister à deux défaites présidentielles en 1981 et 1988 tout en conservant autour de lui un important vivier d'élus et de hauts fonctionnaires. Organisé pour et autour du dessein personnel de Jacques Chirac, le système est entré en crise quand le chef du parti gaulliste est entré à l'Élysée en mai 1995. En trois scrutins, l'équipe chiraquienne a été définitivement défaite.

TABLEAU 8. – LA DROITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1989 À 2008

	1989	1995	2001	2008
Suffrages obtenus par l'ensemble des listes de droite au premier tour	54,8 %	51,4 %	44,2 %	33,2 %
Sièges au Conseil de Paris	141	99	71	63

En 1995, la droite municipale, conduite par Jean Tibéri, cède six arrondissements de l'Est parisien à la gauche et perd ainsi 42 sièges au Conseil de Paris. L'hégémonie du système chiraquien sur la capitale – fondamental dans la stratégie de conquête de l'Élysée<sup>19</sup> – est fortement entamée. Six ans plus tard, Jean Tibéri, préféré en 1995 à Jacques Toubon, est récusé par Jacques Chirac au profit de Philippe Séguin, du fait de son implication dans plusieurs affaires politico-judiciaires (HLM de la Ville de Paris, affaire du faux rapport de son épouse pour le conseil général de l'Essonne). Jean Tibéri parvient néanmoins à monter des

19. Il permettait au candidat gaulliste d'apparaître comme le candidat de tous les Français comme il était le maire de tous les Parisiens, des quartiers bourgeois comme des quartiers populaires.

listes dissidentes dans tous les arrondissements. Malgré leur avance sur les listes conduites par Bertrand Delanoë, les listes de droite ne parviennent pas à fusionner entre les deux tours. Le maintien des listes dissidentes au second tour annihile les espoirs de la droite. Alors que les listes Séguin et Tibéri sont majoritaires en voix, elles perdent six arrondissements et n'obtiennent que 71 sièges au Conseil de Paris. La victoire de la gauche résulte donc avant tout des divisions de la droite.

Bien décidée à reprendre le fief parisien en 2008, la droite parisienne aborde le scrutin municipal cette fois unie derrière Françoise de Panafieu, maire du XVII<sup>e</sup> arrondissement. Néanmoins, si l'équipe s'est ouverte à des personnalités populaires à ce moment-là – Rachida Dati et Jean-Marie Cavada –, le choix de Françoise de Panafieu demeure un héritage du système politique chiraquien. Son franc-parler et l'image rajeunie qu'elle souhaite donner d'elle-même<sup>20</sup> peinent à dissiper ses origines, qui font d'elle une « héritière » en politique. La candidate UMP est en effet issue d'une longue dynastie familiale gaulliste et conservatrice<sup>21</sup> très ancrée dans le bourgeois XVII<sup>e</sup> arrondissement et a été adjointe de Jacques Chirac puis de Jean Tibéri de 1980 à 2001<sup>22</sup>. Difficile donc, avec un tel profil, de séduire l'électorat de l'Est parisien, composé de jeunes actifs diplômés, qui demeure pourtant un objectif essentiel de la droite pour reconquérir la mairie. Enfin, en plus d'être très contestée dans son propre camp, la candidate est doublement gênée dans son positionnement politique : la critique du bilan très populaire du maire sortant est délicate et la concurrence de Marielle de Sarnez candidate du Modem au centre de l'échiquier politique est redoutable. Dopée par le succès de François Bayrou au scrutin présidentiel à Paris en 2007, la candidate du Modem est plus à même de séduire les classes moyennes du Centre et de l'Est parisiens. Habitante dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement où elle se présente, elle incarne – au moins en apparence – une forme de renouvellement du personnel politique parisien<sup>23</sup>. Au premier tour, l'échec de la droite est sans appel : elle n'obtient qu'un tiers

20. Elle est régulièrement vêtue d'une veste en cuir à l'Assemblée nationale et s'est déplacée à plusieurs reprises en rollers devant les journalistes.

21. Françoise de Panafieu est la fille de François Missoffe, plusieurs fois député de Paris de 1959 à 1974 et secrétaire d'État de 1961 à 1968, et de Hélène Missoffe, conseillère de Paris et députée de Paris de 1974 à 1986. Elle est entrée en politique « en douceur » : en 1979, sa mère élue dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement démissionne pour passer la main à sa fille aînée qui est alors son assistante parlementaire. En 1986, Françoise de Panafieu est élue député... au scrutin proportionnel de listes départementales.

22. Précisément, elle est adjointe aux affaires périscolaires de 1980 à 1983, puis à la culture de 1983 à 1995 auprès de Jacques Chirac, et enfin adjointe aux parcs et jardins de 1995 à 2001 après avoir été six mois ministre du Tourisme du premier gouvernement Juppé.

23. Entrée en politique en 1978 et conseillère de François Bayrou depuis 1993, Marielle de Sarnez est élue conseillère de Paris en 2001 sur la liste d'union UDF-RPR de Nicole Catala.

des suffrages quand treize ans plus tôt l'ensemble des listes qui la composaient rassemblaient la majorité absolue des électeurs dès le premier tour. Au second tour, elle ne parvient pas à se rapprocher du Modem tenté par une alliance avec Bertrand Delanoë. Ainsi, malgré l'union du camp conservateur, la droite perd de nouveau 8 sièges au Conseil de Paris. En trois scrutins, elle a perdu l'Hôtel de Ville, 12 arrondissements et 78 sièges au Conseil de Paris.

### Les mutations sociologiques de Paris

Au-delà de l'échec de la droite parisienne, la gauche a profité d'un important renouvellement de la population parisienne. Les nombreux départs de la capitale laissent place à l'arrivée de plus de 70 000 nouveaux habitants chaque année. Majoritairement âgés de 20 à 29 ans<sup>24</sup>, ces nouveaux Parisiens sont pour la plupart très qualifiés, du fait de la concentration des fonctions économiques relevant du tertiaire supérieur (universités, sièges sociaux, centres de recherche, médias, pouvoir politique) au cœur de l'agglomération mais aussi du haut niveau de revenus qu'impose le coût de la vie dans la capitale, ce qui a longtemps favorisé un vote conservateur. Ces logiques sociospatiales résultent directement du phénomène de métropolisation et de la spécialisation fonctionnelle poussée de l'agglomération parisienne.

Au sein de la capitale, ce sont les arrondissements centraux et péri-centraux de l'Est parisien qui ont connu la mutation sociologique – on parle de *gentrification* – la plus importante : ils concentrent aujourd'hui de nombreux jeunes actifs fortement diplômés qui forment une nouvelle bourgeoisie, souvent mal définie par le terme de « bobos ». Ces territoires forment le terreau électoral d'une gauche renouvelée qui a bien su capter les attentes urbaines et politiques de cette population rajeunie. En effet, l'étude fine des résultats des élections européennes de 2009 nous indique que le critère générationnel apparaît ici plus discriminant que le critère social dans la détermination du vote. C'est ce qu'Emmanuel Todd a mis en valeur en démontrant la corrélation positive entre la jeunesse de la population et les succès de la gauche aux élections municipales de 2008 [Todd, 2008, p. 186]. À Paris, ce sont les votes verts et socialistes qui sont le mieux corrélés à la présence des 25-39 ans<sup>25</sup>, massivement représentés dans les quartiers centraux. Ainsi, les 20-39 ans représentent 44 % de la population dans le II<sup>e</sup> arrondissement, il est vrai peu peuplé. *A contrario*, la présence des cadres est plus fortement corrélée au vote

24. L'âge modal est de 27 ans.

25. Le taux de corrélation entre les votes verts et les 25-39 ans (source RGP 1999, à l'échelle du quartier) est de 0,71. Il est de 0,59 pour le vote socialiste.

de droite<sup>26</sup>, bien que ce soit dans cette catégorie socioprofessionnelle que les Verts semblent avoir le plus progressé entre 2004 et 2009<sup>27</sup>.

Au sein de la gauche, ce succès des écologistes dans le Centre et l'Est parisiens trouve donc avant tout une explication générationnelle. Incontestablement, l'électorat jeune et diplômé parisien est plus perméable aux enjeux planétaires de préservation de l'environnement. Surtout il adhère à une dimension contestataire bien incarnée par les Verts. En effet, loin du cliché médiatique des « bobos », beaucoup de jeunes actifs diplômés connaissent un appauvrissement relatif et une forme de précarisation de leur emploi en comparaison des générations précédentes disposant d'un bagage éducatif équivalent. Ils sont les premiers touchés par la montée de l'instabilité professionnelle [Maurin, 2002, p. 19] : le risque de perte d'emploi est ainsi devenu beaucoup plus important dans les années 1990, même chez les salariés les plus diplômés. Ces derniers – cadres, journalistes, chercheurs ou enseignants – ne sont donc pas les « bobos socialement irresponsables » [Todd, 2008, p. 198], en définitive relativement minoritaires à Paris, mais que la presse a coutume de mettre en avant. Ce sont plutôt des diplômés précarisés pour qui le vote de gauche est un vote contestataire, une résistance à la pression économique.

Le succès inédit de la liste Europe-écologie en juin 2009 illustre bien la capacité des Verts à capter cet électorat nombreux dans l'Est parisien du fait du caractère cosmopolite de ces quartiers et des prix de l'immobilier qui y sont moins élevés que dans le reste de la capitale. Les écologistes ont d'abord su constituer des listes au personnel politique partiellement renouvelé et dont l'union – récente et précaire – a tranché avec les rivalités internes qui fragilisent le Parti socialiste. Ensuite, le rassemblement des Verts et de leurs concurrents environnementalistes, jusqu'alors rétifs à l'écologie politique, a renforcé la crédibilité des listes Europe-écologie. En dépassant leurs rivalités, les différents acteurs écologistes ont mis en avant la primauté de l'action sur les enjeux politiques. Enfin, malgré leur âge, les « têtes d'affiche » ont incarné, chacun à sa manière, une dimension contestatrice forte. Daniel Cohn-Bendit, acteur de Mai 68, symbolise toujours la rupture avec les pratiques politiques traditionnelles. Son langage familier, loin de la langue de bois, son refus de s'intégrer dans le jeu présidentiel et son engagement européen le distinguent de la classe politique française. Eva Joly incarne, quant à elle, la lutte contre la corruption et la pugnacité dans la résolution des affaires politico-judiciaires. À ces têtes de liste, il faudrait ajouter Karima Delli, élue inattendue et inconnue des Verts en 4<sup>e</sup> position en Île-de-France. Cette étudiante

26. Le taux de corrélation entre les votes UMP et les cadres est de 0,55.

27. Taux de corrélation de 0,72 entre les progrès des Verts 2004-2009 et la présence de cadres. Rappelons que la catégorie socioprofessionnelle définie par l'INSEE comprend les cadres et les professions intellectuelles supérieures.



en sciences politiques incarne à elle seule le renouveau des pratiques militantes à gauche, contrastant aussi fortement avec celles des élus socialistes. Engagée chez les Verts, elle est aussi impliquée dans trois collectifs qui ont su renouveler dans la forme (happenings, utilisation d'Internet) et dans le fond le mouvement social. « Génération précaire » s'attache à la défense des stagiaires, exploités par les grandes entreprises. « Jeudi noir » exige la réquisition de logements vacants et dénonce les difficultés d'accès au marché locatif. Enfin, « Sauvons les riches » défend l'idée d'un salaire maximum en Europe. Autant de problèmes auxquels sont confrontés les « intellos précaires » (CDD, intermittents du spectacle, pigistes), fort nombreux dans l'est de la capitale [Rambach, 2001]. Autant de revendications qui expriment l'angoisse de déclassement touchant désormais les diplômés et l'amertume face aux inégalités sociales.

Face aux Verts, en juin 2009, le PS a souffert d'une image plus archaïque et moins contestataire. En Île-de-France, seul Benoît Hamon pouvait incarner le renouveau générationnel et la pugnacité de l'opposition. Ce fort contraste explique en grande partie l'effet de balance entre l'électorat socialiste et celui des Verts. Néanmoins, les écologistes ne sont en rien assurés de conserver des résultats aussi élevés aux futures échéances électorales. Les cadres, qui ont accordé en masse leurs suffrages aux listes Europe-écologie, forment un électorat très volatil, détaché de toute affiliation politique, et qui se mobilise sur des enjeux précis. Le thème du réchauffement climatique, scandé presque quotidiennement dans les médias, en était un qui a légitimé l'écologie politique à ce scrutin. Enfin, une participation plus massive de l'électorat populaire, peu mobilisé par les enjeux européens, pourrait relativiser le poids du vote écologiste.

*En banlieue, les mutations socioéconomiques  
déstabilisent la gauche traditionnelle*

Contrairement à Paris où la chute du fief gaulliste a accéléré le reflux de la droite, le glissement à droite de l'électorat francilien ne résulte pas directement d'un échec de la gauche locale. Paradoxalement, malgré ses progrès électoraux aux scrutins nationaux, la droite francilienne a cédé le contrôle du conseil régional à la gauche en 1998 sans parvenir à le reconquérir depuis. De même, elle ne détient actuellement que deux conseils généraux, ceux des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Cette discordance entre l'évolution de l'électorat favorable à la droite et les succès – souvent inattendus – de la gauche francilienne résulte principalement des erreurs de la droite locale. À l'échelle régionale, la dispersion des voix de droite vers plusieurs listes dissidentes en Seine-et-Marne et dans l'Essonne a privé l'alliance RPR-UDF de la majorité en 1998 [Subra, 2005, p. 153] et le

RPR de deux de ses fiefs les plus solides. Six ans plus tard, en 2004, face à une gauche régionale unie, la droite, il est vrai largement désavouée au plan national, n'est pas parvenue à renverser la majorité sortante. À l'échelle départementale, le faible renouvellement des élus mais aussi les affaires politico-financières<sup>28</sup> peuvent expliquer la perte des conseils généraux de l'Essonne, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne, plus traditionnellement ancrée à droite<sup>29</sup>.

La hausse tendancielle de la droite résulte de mutations sociologiques et économiques profondes de deux espaces distincts : la banlieue rouge et la grande couronne périurbaine. La première connaît un reflux de la gauche depuis le début de la décennie 1980. Ce déclin s'exprime en voix, en nombre d'élus et en territoires administrés [Subra, 2004, p. 16 ; 2009, p. 92] : il est le résultat de l'effondrement du principal bastion du Parti communiste conquis à partir des années 1930. La mutation électorale s'opère brutalement dès la fin des années 1980. Aux élections présidentielles de 1988, le candidat communiste, André Lajoinie, obtient moins de 15 % en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne<sup>30</sup>. Sept ans plus tard, le recul du Parti communiste emporte avec lui l'ensemble de la gauche : au second tour des élections présidentielles, Lionel Jospin ne devance Jacques Chirac que de moins de 4 points en Seine-Saint-Denis<sup>31</sup> et cède – de façon inédite – la première place au candidat de droite dans le Val-de-Marne. Entre 1988 et 1995, dans ces deux territoires, le volume de voix obtenu par les candidats socialistes connaît un effondrement plus qu'un transfert vers le candidat de droite : en Seine-Saint-Denis, en sept ans, la gauche perd plus de 81 000 voix, quand la droite en gagne 19 000 ; dans le Val-de-Marne, la gauche perd 63 000 voix, quand la droite en gagne 25 000. Dans le même temps, le système géopolitique communiste local s'affaiblit fortement : le Parti communiste perd à partir de 1980 les deux tiers des circonscriptions législatives qu'il contrôlait jusqu'alors. Les raisons de ce déclin électoral sont aujourd'hui bien connues et ont été clairement mises en valeur par Philippe Subra [Subra, 2004, p. 16-20]. Au-delà du discrédit national dont a été victime le Parti communiste, le territoire de la banlieue rouge a connu d'importantes mutations économiques et sociologiques. Le puissant mouvement

28. C'est le cas principalement de l'Essonne où la gauche a acquis la majorité à la suite des affaires politico-financières mettant en cause Xavier Dugoin, président (RPR) battu en 1998.

29. Perdue par la droite en 2004, la Seine-et-Marne n'avait pas connu tel bouleversement depuis 1979.

30. Précisément 13,5 % en Seine-Saint-Denis et 11 % dans le Val-de-Marne. En 1981, Georges Marchais obtenait 27,5 % en Seine-Saint-Denis et, en 1969, Jacques Duclos 38,6 % toujours dans le même territoire.

31. Lionel Jospin obtient 51,8 % des suffrages exprimés. Son avance n'est que de 18 000 voix, alors que celle de François Mitterrand était de 154 000 voix en 1981.

## HÉRODOTE

de désindustrialisation de la proche couronne mais aussi la crise des quartiers socialement défavorisés ont fait fuir une partie des ouvriers qui formaient le substrat militant du Parti communiste, mais aussi son terreau électoral<sup>32</sup>; beaucoup d'autres s'abstiennent désormais régulièrement ou ont voté Front national, au moins lors des scrutins présidentiels. À ce prolétariat classique se sont substitués deux nouveaux types de population. Un nouveau prolétariat, étranger ou d'origine immigrée, employé de façon souvent précaire dans les services ou la logistique, occupe les habitats les plus dégradés. À l'opposé socialement, des couches moyennes plutôt diplômées, poussées en dehors de Paris par la hausse des prix immobiliers, s'installent dans des logements ouvriers individuels réhabilités ou des programmes immobiliers neufs. Les premiers soit n'ont pas le droit de vote puisqu'ils sont étrangers, soit sont citoyens français et s'abstiennent. Les seconds souvent jeunes n'ont jamais voté massivement communiste : aux scrutins locaux et nationaux, ils choisissent de façon pragmatique le Parti socialiste, les Verts ou le centre<sup>33</sup>. Globalement, le comportement électoral de ces nouveaux banlieusards pèse peu au regard de l'abstention massive<sup>34</sup> observée dans les quartiers populaires [Giblin, 2009, p. 76], qui, avec la disparition du prolétariat classique, est à l'origine du déclin brutal de la gauche. Elle traduit un désintérêt évident pour la vie politique et une désintégration sociale des territoires de l'ancienne banlieue rouge.

La grande couronne est le deuxième espace de banlieue à l'origine du glissement à droite de l'espace politique francilien : du fait de l'importante croissance démographique qu'ont connue ces espaces, la droite gagne de nombreux électeurs. De 1974 à 2007, la droite a capté – de façon fictive, car le calcul occulte les transferts de voix d'un camp à l'autre – près des deux tiers du million de nouveaux électeurs exprimés<sup>35</sup>. C'est dans l'Essonne et le Val-d'Oise que la droite réalise

32. Pour la seule Seine-Saint-Denis, en 1999 les ouvriers représentaient 27 % de la population active quand ils en représentaient 41 % en 1975.

33. Néanmoins, le poids électoral – ou la divergence idéologique – de ces nouvelles populations est à nuancer. Aux européennes de juin 2009, les territoires de l'ancienne banlieue rouge sont pratiquement les seuls en Île-de-France qui se sont exprimés plus massivement pour la gauche traditionnelle (PS et Front de gauche) que pour les Verts. Seules les communes limitrophes de Paris (Saint-Denis, Pantin, Montreuil, Ivry) ont adopté – de justesse – un comportement électoral inverse.

34. Hormis le scrutin présidentiel de 2007, l'abstention dépasse très régulièrement les 50%. En juin 2009, Stains et Clichy-sous-Bois ont connu l'abstention la plus forte de l'ensemble de l'Île-de-France : près de 78 % des inscrits ne se sont pas rendus aux urnes pour désigner les eurodéputés.

35. Précisément, le nombre d'exprimés s'est accru de 989 000. La gauche a gagné 337 965 voix, quand la droite en a gagné 651 035.

ses progrès les plus importants depuis 1974, en devenant majoritaire aux scrutins présidentiels à partir de 1995. La « droitisation » des périphéries résulte en premier lieu de la montée des logiques ségrégatives dans les espaces périurbains [Berger, 2006, p. 202]. La recherche de l'entre soi, à tous les niveaux sociaux, et la fuite de la mixité sociale des centres-villes ou des grands ensembles participent des stratégies résidentielles des pavillonnaires périurbains. Ces choix spatiaux, et les efforts consentis pour y parvenir, rendent plus perméables les habitants de la grande couronne au discours de la droite francilienne et nationale. La valorisation de la propriété individuelle – notamment avec la dénonciation des droits de succession taxant la transmission des biens immobiliers –, la stigmatisation des grands ensembles et des populations d'origine immigrée qui y résident [Giblin, 2009, p. 251] et le refus de la mixité sociale sont autant d'éléments du discours du candidat Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle qui ont pu séduire l'électorat périurbain francilien.

Aux marges sociales et spatiales des espaces périurbains, ce sont les populations les plus modestes qui sont souvent à l'origine de ce retournement politique. Ces « petits-moyens », ouvriers ou employés dans leur majorité, étaient traditionnellement acquis à la gauche [Cartier-Coutant-Masclat-Siblot, 2008, p. 249]. La rupture s'opère dans les années 1980 avec la percée du FN, puis celle du RPR qui bouleversent des équilibres observés depuis la naissance des premiers quartiers pavillonnaires. Le vote d'extrême droite a souvent été analysé comme une réaction au déclasserement social, tant réel que symbolique, subi dans les années 1980. Ce sentiment est nourri par la précarisation professionnelle, l'incertitude quant au devenir scolaire des enfants ou à l'arrivée de familles dans les lotissements de familles venues de résidences HLM. Par la radicalisation de son discours, la droite locale et nationale a contribué, quant à elle, à banaliser le discours xénophobe stigmatisant les nouveaux arrivants. Dans ce contexte, on sait qu'en développant un discours sécuritaire dénonçant la délinquance générée par les « ghettos », Nicolas Sarkozy a facilement capté cet électorat populaire, à l'origine de gauche, mais acquis au Front national depuis une quinzaine d'années [Alidières, 2009, p. 171].

### **Paris au cœur des enjeux géopolitiques à toutes les échelles**

Dans un paysage politique régional transformé, le contrôle de la Ville de Paris demeure un enjeu géopolitique majeur, et ce malgré la baisse relative du poids démographique de Paris en Île-de-France.

*La Mairie de Paris : un fief politique convoité*

Conquise en 2001 par Bertrand Delanoë, la capitale est devenue au fil des scrutins un fief socialiste relativement solide. En 2004, aux élections régionales, la liste de gauche conduite par la première adjointe du maire de Paris, Anne Hidalgo, obtient pour la première fois la majorité absolue dans l'ensemble de la ville<sup>36</sup> au second tour. En 2007, aux élections législatives, dont l'enjeu est incontestablement plus national que local, les socialistes et leurs alliés confortent leurs positions spatiales, en dominant totalement l'Est parisien. Presque tous les candidats socialistes et écologistes locaux amplifient les résultats obtenus par Ségolène Royal malgré l'état de grâce dont bénéficie alors Nicolas Sarkozy<sup>37</sup>. À elle seule, la conquête inédite de la 8<sup>e</sup> circonscription par la socialiste Sandrine Mazetier met en valeur l'ancrage fort des élus municipaux de gauche. Surtout, au scrutin municipal de 2008, la gauche renforce sensiblement ses positions : elle conquiert trois arrondissements dès le premier tour, conserve sans difficulté les IV<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> arrondissements, malgré l'avance qu'ils avaient donnée à Nicolas Sarkozy en 2007, et obtient sept conseillers de Paris supplémentaires. Néanmoins, si la gauche entame les positions de la droite dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement, elle ne parvient pas à ravir à Jean Tibéri le V<sup>e</sup> arrondissement.

Le système géopolitique mis en place par Bertrand Delanoë en 2001 paraît aujourd'hui protégé par un mode de scrutin qui profite particulièrement aux socialistes. En effet, le système électoral établi par la loi PLM<sup>38</sup> de 1982 privilégie la domination spatiale et territoriale par rapport au total des suffrages obtenus. Depuis 2001, la gauche détient sept des dix arrondissements les plus peuplés : grâce au mode de scrutin en vigueur, elle est donc assurée d'au moins 64 sièges<sup>39</sup>. Il ne lui manque alors que 18 sièges pour être majoritaire au Conseil de Paris : elle doit les obtenir dans les 13 autres arrondissements. Surtout, nul besoin à la gauche, si elle conserve la même géographie électorale, d'être majoritaire à l'échelle parisienne. Ce fut le cas en 2001, lors de la première élection de Bertrand Delanoë<sup>40</sup>.

36. La liste menée par Anne Hidalgo obtient précisément 50,4 % des suffrages, devançant largement Dominique Versini (43,45 %) du fait d'une triangulaire avec le Front national.

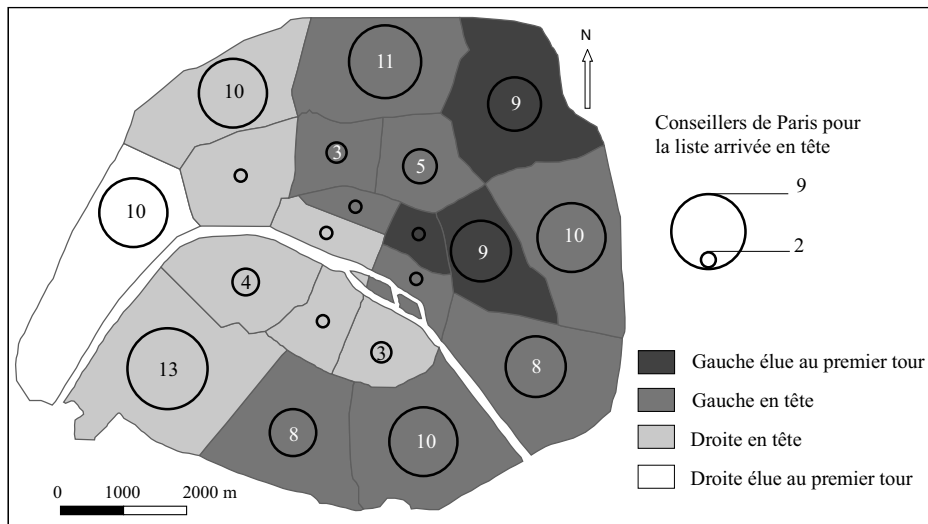
37. À l'échelle nationale, les candidats UMP et leurs alliés rassemblent 45,58 % des suffrages au premier tour des élections législatives. Nicolas Sarkozy avait recueilli au premier tour du scrutin présidentiel 31,17 % des voix.

38. Loi Paris Lyon Marseille.

39. Ce sont les XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> arrondissements. Ils représentent 83 sièges au Conseil de Paris. Le mode de scrutin offre plus des trois quarts des sièges à la liste majoritaire.

40. Ce paradoxe électoral est également illustré par l'application du mode de scrutin par arrondissement aux résultats des élections présidentielles de 2007 : alors que Nicolas Sarkozy devance

CARTE 4. – RÉPARTITION DES ÉLUS AU CONSEIL DE PARIS EN 2008



Néanmoins, deux éléments fragilisent le système politique local parisien. En premier lieu, la base électorale de l'équipe municipale en place est fragile et volatile, contrairement à l'électorat conservateur fidèle à la droite parisienne. Le scrutin européen de juin 2009 l'a parfaitement illustré : les électeurs de l'Est parisien ont délaissé le PS et lui ont préféré les Verts. En somme, les jeunes actifs diplômés ont « zappé » en fonction de l'enjeu et non de leurs affiliations politiques traditionnelles. À l'échelle municipale, la conséquence est la redistribution des forces au sein même de la gauche. Portés par le bon résultat du scrutin de juin 2009, les Verts parisiens dénoncent désormais avec plus de véhémence l'opportunité de la construction de tours à Paris<sup>41</sup>. Si l'alliance avec les écologistes sert donc électoralement les socialistes en attirant à eux des électeurs centristes ou en rajeunissant l'image de

Hérodote, n° 135, La Découverte, 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

au second tour son adversaire socialiste de près de 4000 voix dans la capitale, les résultats de Ségolène Royal auraient permis aux socialistes de dominer la droite de 19 sièges. Les mêmes résultats appliqués à l'ensemble de la capitale et non plus par arrondissement auraient permis à la droite de détenir 123 sièges sur 163. Simulation réalisée en conservant la règle établie par la loi PLM : la première moitié des sièges est attribuée à la liste arrivée en tête ; la seconde moitié est attribuée, elle, à la proportionnelle avec calcul des sièges restants à la plus forte moyenne.

41. Voir le blog d'Yves Contassot en août 2009 (<http://yvescontassot.eu>)

leur parti, elle complique sérieusement la gouvernance de la ville. En second lieu, Bertrand Delanoë s'étant engagé à ne briguer que deux mandats<sup>42</sup>, la question de sa succession ouvre une brèche sérieuse dans le système géopolitique socialiste. Anne Hidalgo, première adjointe depuis 2001, affirme bénéficier de la confiance du maire et « se préparer » pour le scrutin de 2014<sup>43</sup>. Ses différentes candidatures ont mis en valeur son ancrage parisien, mais aussi les limites de sa notoriété<sup>44</sup>. Néanmoins, rien ne permet d'assurer que la désignation soit exempte de rivalités, notamment avec les ténors socialistes parisiens, Patrick Bloche, Jean-Christophe Cambadélis. Pour la droite, la succession de Bertrand Delanoë en 2014, si succession il y a, peut être l'occasion de reconquérir la citadelle perdue en 2001. C'est un enjeu majeur auquel paraissent subordonnées toutes les autres batailles, y compris celle du conseil régional en 2010. La droite doit d'abord se trouver un leader, après l'échec de Françoise de Panafieu en 2008. Seconde difficulté : elle doit se doter d'un programme capable de séduire un électorat rajeuni, aujourd'hui acquis à la gauche. Il paraît difficile aux élus de l'Ouest parisien de conquérir l'électorat de l'Est parisien, pourtant indispensable pour contrôler l'Hôtel de Ville, au vu des positions qu'ils ont prises pour défendre les intérêts de leurs arrondissements. C'est le cas notamment de Claude Goasguen, député-maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement qui s'est opposé à la construction de logements sociaux dans le parc Sainte-Périne, à la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage dans le Bois de Boulogne près de l'hippodrome de Longchamp ou encore à la rénovation du stade Jean-Bouin. Ce positionnement politique s'est certes révélé payant électoralement dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement dont l'électorat est très conservateur. Il est néanmoins fort probable qu'il soit assimilé par les électeurs des espaces plus défavorisés à un insoutenable égoïsme territorial. Comment un candidat sollicitant la représentation politique de l'ensemble des Parisiens peut-il justifier le refus de la construction de logements sociaux dans l'arrondissement qui en est le moins pourvu<sup>45</sup> et qui concentre le plus grand nombre de ménages favorisés ? À moins de revendiquer le maintien d'une forte ségrégation sociospatiale et de voir dans chaque Parisien le « complice actif du processus ségrégatif » [Maurin, 2004, p. 6], le pari électoral est risqué.

42. Le 21 mars 2008, jour de sa réélection au Conseil de Paris, Bertrand Delanoë s'est engagé, devant les journalistes, à n'exercer que deux mandats exécutifs consécutifs.

43. Interview au *Parisien*, 5 juillet 2009.

44. En 2007, aux élections législatives, dans le XV<sup>e</sup> arrondissement, elle a amplifié le résultat de Ségolène Royal de moins de 1 %. Aux élections municipales de 2008, elle a offert à la gauche un conseiller d'arrondissement supplémentaire dans le XV<sup>e</sup> (avec 4,35 % des voix au second tour)... mais sans remporter l'arrondissement.

45. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, seuls 24 % des résidences principales sont des logements sociaux dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement contre 34,8 % dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement. La moyenne parisienne est de 15,4 % et pour les arrondissements périphériques de 19,1 %. Source : APUR.

*Le Grand Paris : la possibilité d'isoler le fief socialiste ?*

Le projet de Grand Paris est incontestablement une première pierre lancée dans le jardin du fief socialiste parisien. Il pourrait être un séisme dans le paysage politique francilien. La réorganisation institutionnelle des collectivités locales de la région parisienne s'attaque *de facto* à la citadelle parisienne de deux manières : en redistribuant les pouvoirs politiques et financiers et en déplaçant les frontières des découpages électoraux favorables à la gauche actuellement. Bien que la question de la gouvernance du Grand Paris<sup>46</sup> soit pour l'instant différée, les conclusions de la commission Balladur inquiètent la plupart des élus franciliens.

En premier lieu, la mise en place d'une « collectivité territoriale à statut particulier », le Grand Paris, fusionnant les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, implique un affaiblissement considérable du poids politique de la ville centre, Paris. Malgré le maintien de la clause de compétence générale, Paris, actuellement ville et conseil général, se verrait retirer des compétences majeures au profit de la nouvelle collectivité. Le rapport Balladur précise ainsi que le Grand Paris définirait le Plan local de l'habitat mais aussi les dispositifs locaux de développement urbain, d'insertion économique et sociale et de prévention de la délinquance. Il prévoit logiquement le transfert des services concernés : pour Paris c'est la perte de moyens humains et financiers considérables. Le maire de Paris, à la tête de la commune la plus peuplée et la plus riche de France, se résoudrait alors à être un « super-maire d'arrondissement », dirigeant un Conseil de Paris privé de pouvoir et de moyens<sup>47</sup>. En vidant Paris de ses compétences, la droite réaliserait ce que le pouvoir mitterrandien avait rêvé de faire [Ronai, 2004, p. 31] : enfermer l'opposition dans un donjon doré, mais cette fois-ci aux pouvoirs très affaiblis. Le contrôle de l'Hôtel de Ville parisien deviendrait alors un enjeu géopolitique et électoral symbolique de second plan.

Incontestablement, le risque de voir affaibli le poids politique de Paris – et du même coup du fief socialiste – a accéléré les projets de coopération avec la banlieue mis en place par Bertrand Delanoë<sup>48</sup>. La Conférence métropolitaine, renommée Paris Métropole, s'évertue à ne pas laisser le champ libre au président de la République. Mise en place dès juillet 2006, avec Pierre Mansat, adjoint

46. Dans un premier temps, le gouvernement a décidé de ne pas traiter de la question de la gouvernance de Paris dans le texte de loi soumis à l'automne 2009 au Parlement sur la réforme des collectivités locales (Discours du 5 mars 2009 lors de la remise du rapport du Comité sur la réforme des collectivités locales). Néanmoins, le président de la République s'est dit déterminé à l'« immobilisme ».

47. Le rapport prévoit naturellement que les conseillers de Paris ne soient plus conseillers généraux.

48. Voir l'article de Philippe Subra dans ce même numéro.



## HÉRODOTE

communiste chargé des relations avec les collectivités territoriales franciliennes, cette structure est un syndicat mixte d'études ayant pour vocation de réfléchir aux nouvelles formes de gouvernance possibles pour la métropole parisienne. Légitimé par la réunion de près de cent collectivités (communes, syndicats, intercommunalités), Paris Métropole est en outre un outil de communication utile au maire de Paris pour affirmer les grands principes qui lui sont chers : le rôle premier des collectivités territoriales dans l'élaboration de la nouvelle structure métropolitaine et la solidarité fiscale entre les territoires. Si la plupart des collectivités adhérentes sont proches politiquement du maire de Paris, on compte également depuis peu les communes de Neuilly ou de Sceaux, décidées à prendre part à la réorganisation de la gouvernance de l'agglomération parisienne.

En second lieu, le projet présenté par la commission Balladur bouleverse les systèmes politiques locaux et, au premier chef, le fief socialiste parisien. Alors que la droite ne contrôle aujourd'hui que le conseil général des Hauts-de-Seine, elle pourrait en théorie prétendre à une domination complète, réduisant ainsi à néant les positions socialistes et communistes de Paris, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne<sup>49</sup>. Bien que les enjeux politiques diffèrent entre les scrutins locaux et nationaux, l'élection présidentielle de 2007 donne une indication du rapport de forces électoral dans le Grand Paris. Celui-ci est beaucoup plus équilibré que le partage actuel des départements.

TABLEAU 9. – LES RAPPORTS DE FORCES POLITIQUES DU GRAND PARIS

<i>Territoire</i>	<i>Population 2006</i>	<i>Résultats des présidentielles 2007</i>	
		<i>Sarkozy</i>	<i>Royal</i>
Paris	2 181 400	511 920	508 082
Hauts-de-Seine	1 536 100	416 666	332 096
Seine-Saint-Denis	1 492 000	245 337	319 205
Val-de-Marne	1 298 300	302 513	304 978
Total	6 508 000	1 476 436	1 464 361

En 2007, Nicolas Sarkozy était majoritaire d'une courte tête dans l'ensemble du territoire du Grand Paris. Néanmoins, plusieurs éléments hypothèquent les chances de cette entreprise, qualifiée par la gauche de manœuvre politicienne.

49. La Seine-Saint-Denis a toujours été contrôlée par les communistes jusqu'en 2008. Depuis cette date, la présidence du conseil général revient aux socialistes désormais plus nombreux au sein des élus de gauche. L'avance de la gauche sur la droite est moins nette dans le Val-de-Marne, toujours contrôlé par les communistes.

Tout d'abord, rien n'assure que le mode de scrutin choisi puisse permettre à la droite de contrôler la nouvelle collectivité territoriale. En effet, si l'élection de conseillers territoriaux élus à l'échelle départementale était retenue, la gauche pourrait conserver de solides positions. La carte des rapports de forces en 2007 explique ce paradoxe.

À l'image de Paris, la gauche connaît une géographie électorale plus homogène et moins dissymétrique : les suffrages qu'elle obtient, sont moins concentrés que ceux de la droite. Dominant spatialement le Grand Paris, elle aurait donc toutes les chances de contrôler une majorité des circonscriptions servant de base à l'élection des conseillers territoriaux. Par ailleurs, la répartition des forces politiques à l'échelle départementale confère à Paris une place inédite. En effet, la stabilité des systèmes politiques locaux – Hauts-de-Seine à droite, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne à gauche – renforce le rôle d'arbitre de Paris. Le contrôle de la capitale, seul département à avoir connu l'alternance, conditionne le contrôle du Grand Paris. Reste donc pour la droite à reconquérir Paris. Ce n'est pas le moindre des paradoxes : alors que la gauche peut craindre que le Grand Paris ne réduise le poids politique de la ville centre, la nouvelle collectivité semblerait au contraire renforcer l'enjeu électoral de Paris.

En outre, l'adhésion populaire au redécoupage territorial conditionne les chances politiques de la droite. Or, au-delà de la réticence aux réformes électorales, assimilées à des manœuvres partisans<sup>50</sup>, l'opposition à la fusion des quatre départements centraux est actuellement importante<sup>51</sup>. Dans les territoires les plus favorisés, la solidarité fiscale est une véritable pierre d'achoppement et partout l'attachement identitaire au département est un frein à la naissance du Grand Paris [Subra, 2008, p. 8].

#### *Paris est essentiel dans la bataille du conseil régional*

À court terme, l'enjeu géopolitique majeur est le contrôle du conseil régional qui sera renouvelé au printemps 2010. Fortes d'atouts et de positions comparables, gauche et droite vont se livrer à une bataille âpre dans laquelle la capitale jouera un jeu essentiel.

Pour la gauche, l'enjeu majeur est de sauvegarder la région. À la tête de l'exécutif depuis 1998, l'équipe menée Jean-Paul Huchon n'est pas certaine

50. En 1983, Jacques Chirac a construit son premier grand chelem grâce à la « bataille de Paris » contre la loi PLM votée un an plus tôt. Les vellétés d'affaiblissement du pouvoir chiracien ont entraîné la gauche parisienne dans la déroute.

51. Selon un sondage réalisé par le journal *20 minutes*, le jeudi 9 avril 2009, dans l'ensemble de l'Île-de-France, 49,18 % des personnes interrogées sont opposées à la fusion des départements. Seules 33,54 % y sont favorables.

de bénéficier de la prime au sortant. En effet, si la gauche régionale a gagné en notoriété notamment depuis que l'État s'est retiré du conseil d'administration du STIF en 2005 et que la région préside l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France, elle devra défendre son bilan devant les Franciliens. Lourde tâche pour elle d'expliquer la lenteur des améliorations sur les réseaux de transports en commun, malgré le développement de lignes de bus en banlieue, ou la pénurie persistante de logements neufs en Île-de-France. Dans les deux cas, au-delà même du temps de réalisation des efforts consentis par la région, l'exécutif régional est confronté à la résistance de l'État pour les transports ou des communes pour la construction de logements. Enfin, le développement du Grand Paris conduit exclusivement par le gouvernement risque d'isoler la région. Que pèse le schéma directeur régional (le SDRIF) face au Grand Paris et à son lancement médiatique par Nicolas Sarkozy à grand renfort d'architectes de renom ?

Électoralement, la gauche régionale possède de solides atouts face à la droite. Les nombreuses municipalités qu'elle contrôle – ainsi que les cinq conseils généraux et la capitale – contrebalancent sérieusement le glissement à droite des périphéries. Mais, dans un premier temps, elle doit régler les rivalités internes à l'équipe sortante. En effet, les socialistes sont désormais confrontés à de nouvelles revendications des écologistes nées au lendemain du scrutin européen. Portés par le résultat de la liste menée par Daniel Cohn-Bendit aux élections européennes (20,87 %) en Île-de-France, les Verts ont radicalement changé d'attitude par rapport au scrutin de 2004 où ils avaient accepté, contrairement aux communistes, le principe des listes communes dès le premier tour. Ils sont décidés cette fois-ci à s'affranchir de la tutelle socialiste au premier tour et revendiquent même leur capacité à diriger l'Île-de-France. Pour le PS régional, la tâche apparaît donc ardue. Il risque de devoir négocier également avec sa direction, dont certains membres<sup>52</sup> souhaitent offrir une ou plusieurs présidences de région aux partenaires écologistes dans l'espoir de constituer des listes communes dès le premier tour. Si cette offre se concrétisait, l'Île-de-France qui a accordé aux Verts son meilleur résultat au scrutin européen pourrait naturellement servir de gage dans la négociation nationale entre les appareils politiques. Quelle que soit l'issue de ces tractations, le risque de division face à une opposition régionale unie est évident. Les Verts franciliens ont déjà commencé à stigmatiser la « cogestion PS-UMP dont est victime l'Île-de-France<sup>53</sup> » et reproché l'immobilisme de l'exécutif auquel ils ont pourtant pris part ardemment depuis 2004. À leurs yeux, peu de leurs revendications ont été satisfaites, alors que le cadre institutionnel régional leur permet de mettre en œuvre des politiques ambitieuses. La région est en effet depuis longtemps un

52. Interview de Benoît Hamon dans *Libération*, 2 juillet 2009.

53. Interview de Jean-Vincent Placé dans *Le Monde* daté du 17 juin 2006.

échelon de pouvoir privilégié des écologistes [Vieillard-Coffre, 2001, p. 140]. Néanmoins, les Verts franciliens ne sont en rien assurés de réitérer leur exploit en 2010 : l'enjeu régional, l'absence de têtes de liste fédératrices et le regain prévisible de participation dans les banlieues populaires, plus enclines à voter pour les socialistes et les communistes, fragilisent sérieusement les nouvelles ambitions électorales écologistes.

À droite, l'enjeu est la reconquête du conseil régional perdu en 1998. La droite en fait un préalable pour créer la dynamique à la bataille de la Mairie de Paris en 2014. Elle n'est pas dénuée d'atouts. L'UMP, qui est la première force politique régionale, a désigné de façon précoce sa candidate, Valérie Pécresse, à l'issue de primaires internes. Cette dernière bénéficie de l'image d'une femme dynamique, soutenue par le président de la République, puissant levier pour mettre un terme au conflit entre l'État et la région sur les questions de transport et d'aménagement. Néanmoins, malgré son refus de briguer la mairie de Versailles en 2008, elle demeure pour beaucoup la représentante d'une droite conservatrice et catholique. Par ailleurs, la politique qu'elle a menée au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche risque de lui aliéner le soutien de la communauté scientifique et des enseignants, surreprésentés dans la population francilienne. Cependant, les chances électorales de l'UMP demeurent réelles. Celle-ci est en Île-de-France dans une dynamique positive depuis le bon résultat de Nicolas Sarkozy aux élections présidentielles de 2007. Aux scrutins européens, elle a progressé de près de 12 points, de 17,80 % des exprimés à 29,60 %, détenant la première place largement devant les écologistes. Si la réserve de voix à droite demeure faible, l'UMP peut s'enorgueillir d'avoir réduit le pouvoir de nuisance du Front national et du Modem. Au vu de leurs résultats aux européennes, les deux formations ne sont en rien assurées d'atteindre les 10 % nécessaires pour pouvoir se maintenir au second tour. Privé de Marine Le Pen, l'électorat frontiste francilien s'est considérablement réduit au scrutin européen au profit de l'UMP et de l'abstention. Le Modem a, quant à lui, perdu près des 4/5 de ses suffrages de 2007 à 2009, nombreux à s'être exprimés pour les Verts, ou plus encore pour l'UMP, comme en témoigne la très forte concentration spatiale des pertes du Modem dans l'Ouest parisien.

Dans cette bataille serrée pour le contrôle de l'exécutif régional, le poids de la capitale demeure important. Certes, le poids démographique relatif de Paris diminue en Île-de-France, mais le contrôle de l'espace central de l'agglomération parisienne demeure un enjeu bien plus que symbolique. D'abord, l'argument de la cohérence partisane des exécutifs locaux, notamment celui de Paris et celui de l'Île-de-France, est un argument de poids pour la gauche. Il a pu peser en 2004. *A contrario*, pour la droite, l'argument sera d'empêcher la gauche de contrôler l'ensemble des collectivités locales. Surtout, le comportement singulier des électeurs parisiens devient un enjeu pour l'ensemble de la région. Tout d'abord, les

Parisiens votent plus que leurs pairs franciliens. Ensuite, ils accordent un poids plus important aux formations dites « gouvernementales » : les Verts, le PS, l'UMP. Ainsi, aux élections européennes de 2009, alors que le corps électoral parisien représentait moins de 18 % des inscrits franciliens, les électeurs écologistes parisiens ont pesé à hauteur de 28 % dans le résultat global des écologistes. L'ampleur de la mobilisation de cet électoral parisien au printemps 2010 aura donc des répercussions fondamentales sur la bataille interne à la gauche. À droite, l'électorat parisien conservateur pèse également bien plus que le « poids théorique » du corps électoral. Sa mobilisation est donc capitale pour une reconquête de la région.

### Conclusion

Le contrôle politique de Paris demeure donc au cœur des stratégies politiques. Au-delà des échelles municipale et régionale, la ville reste un enjeu national. La notoriété des candidats presentis à l'UMP illustre l'importance de cet enjeu : Jean-Louis Borloo, François Fillon ou encore Rachida Dati<sup>54</sup>. Aucun d'entre eux ne s'est aventuré dans la bataille pour le conseil régional, au sein duquel les positions de la gauche apparaissent pourtant plus fragiles. Le contrôle de la ville détient toujours une forte valeur symbolique dont savent profiter les maires. Jacques Chirac s'est ainsi construit une image de rassembleur, Bertrand Delanoë celle d'un précurseur grâce à l'alliance nouée avec les Verts. Paris apparaît aussi comme un espace prescripteur des évolutions politiques, un laboratoire des évolutions électorales, qu'il est stratégique de contrôler. Historiquement, c'est à Paris qu'a débuté la décline massive du vote communiste avant que cette dernière ne gagne l'ensemble du territoire. À l'opposé de l'échiquier politique, mais non sans corrélation, le FN a émergé à Paris dès 1983<sup>55</sup> avant de décliner massivement dès les années 1990, précédant la chronologie nationale du mouvement d'extrême droite. Enfin, c'est également à Paris que s'est implanté dès 1999 le vote écologiste, qui aujourd'hui talonne, à l'échelle nationale, le vote socialiste au scrutin européen. Si ces évolutions politiques sont essentiellement le fruit des mutations sociologiques propres à Paris, la capitale demeure un espace politique au centre de toutes les attentions.

54. Selon *Le Monde* du 2 novembre 2008, François Fillon « tisse un réseau sur les décombres de l'UMP parisienne » ; selon *jdd.fr* du 23 juillet 2009, Rachida Dati aurait fait part au même François Fillon de son « intérêt » pour la Mairie de Paris.

55. Jean-Marie Le Pen s'est présenté aux élections municipales dans le XX<sup>e</sup> arrondissement de 1983 et 1989 où il obtient ses meilleurs résultats dans le quartier de Belleville. Il parvient même à provoquer une triangulaire en 1983 favorisant l'élection de Didier Bariani et du même coup le grand chelem chiraquien. En prenant des voix dans l'électorat populaire traditionnellement communiste, le leader du FN pénalise singulièrement le PS.

### Bibliographie

- BERGER M. (2006), « Périurbanisation et accentuation des logiques ségrégatives en Île-de-France », *Hérodote, Ghettos américains, banlieues françaises*, n° 122, p. 198-211.
- CARTIER M., COUTANT I., MASCLÉ O., SIBLOT Y. (2008), *La France des « petits moyens », enquête sur la banlieue pavillonnaire*, La Découverte, Paris.
- GIBLIN B. (dir.) (2009), *Dictionnaire des banlieues*, Larousse, Paris.
- GIBLIN B. (dir.) (2005), *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, Fayard, Paris.
- MASSOT M. H., KORSU E., WENGLESKI S., AGULIERA A., PROULHAC L. (dir.) (2007), « Paris à l'épreuve de la déconcentration », *Paris sous l'œil des chercheurs*, Éditions Belin, Paris.
- MAURIN E. (2002), *L'Égalité des possibles*, La République des idées, Le Seuil, Paris.
- MAURIN E. (2004), *Le Ghetto français*, La République des idées, Le Seuil, Paris.
- RAMBACH A. & M. (2001), *Les Intellos précaires*, Fayard, Paris.
- RONAI S. (2004), « Paris et la banlieue : je t'aime, moi non plus », *Hérodote, Territoires de pouvoirs en France*, n° 113, p. 28 à 47.
- SUBRA P. (2004), « Île-de-France : la fin de la banlieue rouge », *Hérodote, Territoires de pouvoirs en France*, n° 113, p. 14 à 27.
- SUBRA P. (2008), *Nouvelle gouvernance et réalités géopolitiques : comment réformer l'organisation territoriale de la République ?*, Document d'étude pour l'IFG, n° 4, décembre.
- TODD E. (2008), *Après la démocratie*, Gallimard, Paris.
- VEILLARD-COFFRE S. (2001), « Les Verts et le pouvoir. Regards géopolitiques sur les écologistes français : stratégies et représentations. », *Hérodote, Écologie et géopolitique*, n° 100, p. 120 à 150.